

Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus



► Brocéliande Communauté (35)

Deux lignes de covoiturage pour desservir les communes sans transport en commun

En juin 2023, l'EPCI a mis en place deux lignes de covoiturage spontané baptisées 'Covoit'Go', avec des arrêts aménagés reliant Plélan-le-Grand aux deux communes du territoire non desservies par les transports en commun : Maxent et Saint-Péran.

e territoire de Brocéliande communauté regroupe 8 communes pour 19 000 habitants. Le réseau de transport BreizhGo met en lien toutes les communes vers Rennes, à l'exception de Maxent et Saint-Péran. Ce constat a été le point de départ de la réflexion dans le cadre du Plan de mobilité simplifié. « Nous avons envisagé le projet de covoiturage spontané comme une expérimentation. C'était rassurant pour nous, ça nous permettait de mettre en place une solution assez vite, sans partir dans des études avec un coût que nous n'aurions pas pu assumer », explique Murielle Douté-Bouton, Vice-Présidente aux mobilités.



↗ Une mise en œuvre rapide

Les élus ont souhaité une solution technique simple et un montage de projet qui soit le plus souple possible : « Le fait est qu'on n'a pas trainé dans la prise de décision ! Le projet a été monté en un temps record: seulement neuf mois entre les études et le déploiement. Nous avons fait un montage de marché public sur le principe des marchés à bon de commande, plus souple pour la collectivité ». Quatre phases ont été programmées : une étude préalable, une phase de déploiement du matériel, une phase d'exploitation et une phase importante de communication durant l'été et l'automne 2023. « Nous avons étudié plusieurs corridors, et analysé les trafics. La société ECOV a fait des tests terrain qui ont

été fructueux, avec un temps d'attente de 4 à 5 min. Il y a beaucoup de solidarité sur le territoire, c'est un système qui fonctionne bien ici », explique Murielle Douté-Bouton.

7 Des arrêts d'auto-stop dans les 3 communes concernées

Quatre points de départ ont été aménagés en sortie de bourgs : deux à Plélan-le-Grand, un à Saint-Péran et un à Maxent. Il s'agit de plots béton amovibles, équipés d'un système de panneau lumineux alimenté par l'énergie solaire. Chaque plot est installé sur une poche de stationnement existante, qui devient un 'arrêt minute covoiturage'. L'usager appuie sur un bouton pour sélectionner l'une

Des liaisons cyclables



En complément des deux lignes de covoiturage spontané, l'EPCI a inclus dans son Plan de Mobilité Simplifié plusieurs liaisons cyclables entre ses communes, dont une liaison Plélan-Le-Grand/St-Péran/Treffendel (14,4 km) qui a été inaugurée en 2023. En tranche 2, plusieurs liaisons sont prévues, dont Plélan-Le-Grand/Maxent, fin 2025.

rocéliande communa

des destinations, qui reste affichée pendant dix minutes. Le conducteur qui passe peut voir le message et s'arrêter en toute sécurité.

Il s'agit d'un système simple sans planification, basé sur la solidarité et l'anonymat des usagers. « Avec ce système, on ne vient pas ajouter du flux supplémentaire par rapport à un transport en commun. C'est aussi une installation sobre, qui ne nécessite pas d'application sur le téléphone », explique Robin Clavard, chargé de mission mobilité.

↗ Des outils de communication

La phase de communication est très importante sur ce type de projet, comme l'explique Murielle Douté-Bouton : « Il s'agit de l'expérimentation d'une solution assez innovante. ECOV nous a fourni un kit de communication 'clef en main', avec des macarons pour les véhicules des conducteurs, mais également de la communication numérique diffusée sur les réseaux sociaux ».

7 Des coûts limités

Le projet bénéficie d'un taux de subvention de 80% grâce à l'AMI TENMOD (Ademe), l'AMI LiCov et Au début, on nous a dit qu'on voulait réinventer le stop! Mais en fait, on l'institutionnalise, on amène de la sécurité et on participe au changement de comportement autour du covoiturage.



Murielle Douté-Bouton, VP transition écologique et mobilité

l'appel à projet Grandir en Milieu Rural de la MSA.

Budget:

Études : 4 874,00 € HT

Déploiement (4 points d'arrêts) :

13 072,80 € HT

Communication / Animation

12 380 € HT

Fonctionnement : 21 717,60 € HT

sur 3 ans.

7 Un enjeu inter-EPCI

Dans les destinations proposées depuis Plélan-Le-Grand, la collectivité propose d'aller à Montfort-sur-Meu, située en dehors de la communauté de communes. Murielle Douté-Bouton précise : « A la suite de notre expérimentation, Montfort communauté a finalisé son Plan de mobilité simplifié. l'EPCI étudie actuellement la mise en place



Affichage du panneau après un appui bouton.

de plots similaires, notamment sur la ligne Monfort-sur Meu/Plélan-Le-Grand, ce qui permettrait de relier les deux EPCI ».

7 Des résultats encourageants

Tous les appuis sur les boutons des arrêts ne représentent pas nécessairement des trajets, c'est la limite du système, « ce qui est frustrant, c'est que nous n'avons pas de registre de preuve de covoiturage» ajoute Murielle Douté-Bouton. Cette limite est toutefois modérée par ECOV, qui indique que d'après ses estimations, entre 75 et 80% des appuis boutons représentent des trajets effectifs.

Huit mois après le démarrage du projet, les statistiques indiquent entre 10 et 25 appuis boutons par semaine toutes destinations confondues. La ligne Saint-Péran/Plélan-Le-Grand est un peu plus sollicitée que Maxent-Plélan/Le-Grand.

L'absence de données personnelles sur les usagers ne permet pas d'analyse fine des profils, toutefois, il semble que beaucoup d'usagers soient des personnes âgées et des personnes en situation précaire, pour lesquelles l'auto-stop est une réelle solution au manque de véhicule.



CONTACT:

Brocéliande Communauté / 02 99 06 84 45 / robin.clavard@cc-broceliande.bzh

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :





















